

LEGG MASON GLOBAL SOLUTIONS PLC

Une société d'investissement à capital variable et à responsabilité limitée de droit irlandais constituée sous la forme d'un fonds à compartiments avec responsabilité séparée entre ses compartiments
(la « Société »)

IMPORTANT : Cet avis requiert votre attention immédiate. Si vous avez le moindre doute quant aux mesures que vous devriez prendre, vous devriez solliciter les conseils de votre courtier, directeur de banque, avocat, conseiller fiscal, comptable ou autre conseiller financier indépendant. Si vous avez vendu ou cédé toutes vos actions de la Société ou de ses Compartiments, veuillez immédiatement transmettre ce document et la procuration qui y est attachée à l'acheteur ou au cessionnaire, ou encore au courtier, directeur de banque ou autre agent par le biais duquel la vente ou la cession a été effectuée. Les administrateurs de la Société endossent la responsabilité de l'exactitude des informations contenues dans cet avis.

Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle

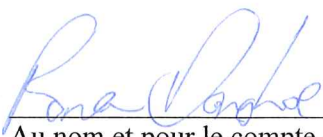
Par la présente, nous vous informons que l'assemblée générale annuelle se tiendra à 11 h 00 (heure d'Irlande) le 21 décembre 2018 à Arthur Cox, Ten Earlsfort Terrace, Dublin 2, D02 T380, Irlande, avec l'agenda suivant :

ACTIVITÉS COURANTES

	RÉSOLUTIONS			
	Activités courantes	POUR	ABSTENTION	CONTRE
1.	Recevoir et examiner le rapport des administrateurs et des commissaires aux comptes, ainsi que les comptes de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2018.			
2.	Passer en revue les affaires de la Société.			
3.	Approuver le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes de la Société pour la période courant jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.			
4.	Autoriser les administrateurs à fixer les rémunérations des commissaires aux comptes de la Société.			
5.	Ratifier tous les dividendes pour l'exercice clos le 30 juin 2018 tels que divulgués dans les comptes de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2018.			

Nous vous invitons par ailleurs à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou responsable de compte pour toute information complémentaire concernant vos placements.

PAR ORDRE DU CONSEIL

SIGNATURE : 
Au nom et pour le compte de
Bradwell Limited
Secrétaire général

Siège social : Riverside Two
Sir John Rogerson's Quay
Grand Canal Dock
Dublin 2
D02 KV60
Irlande

En date du : 28 novembre 2018

REMARQUE :

Tout actionnaire habilité à voter et à participer à l'assemblée mentionnée ci-dessus a le droit de désigner un mandataire pour assister, parler et voter à sa place. Une personne morale peut désigner un représentant agréé pour assister, parler et voter en son nom. Il n'est pas nécessaire que le mandataire ou le représentant agréé soit un actionnaire de la Société. Les procurations remplies doivent être déposées au bureau de BNY Mellon, Wexford Business Park, Rochestown, Drinagh Wexford, Irlande, et porter la mention « À l'attention de Colette Murphy », au plus tard le 19 décembre 2018 à 11 h 00 (heure d'Irlande) ou être renvoyées par voie électronique à l'adresse legg.mason@bnymellon.com.

LEGG MASON GLOBAL SOLUTIONS PLC

Une société d'investissement à capital variable et à responsabilité limitée de droit irlandais constituée sous la forme d'un fonds à compartiments avec responsabilité séparée entre ses compartiments
(la « Société »)

PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Je/Nous _____ de _____, membre/membres de la Société susmentionnée, désigne/désignons par la présente l'une des personnes suivantes : Kevin Murphy, Dara Harrington, Siobhan McBean, Lisa Ryan, Jacqueline Flynn, Ronan Donohoe, Mark Murphy, Caoimhe McGuinness, Carrie Ingram, Amanda Afifi, Barbara Donegan, Darragh O'Dea ou Lisa Staines ou _____ de _____ ou à défaut* _____ de _____ ou à défaut* le Président de l'assemblée, en tant que mon/notre mandataire pour voter pour moi/nous en mon/notre nom à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra le 21 décembre 2018 à 11 h 00 (heure d'Irlande) et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

* *Barrer les mentions inutiles.*

Signature : _____

Nom en lettres capitales : _____

Date : _____

Veuillez indiquer avec un « X » dans la case ci-dessous la manière dont vous souhaitez que le mandataire vote.

	RÉSOLUTIONS			
	Activités courantes	POUR	ABSTENTION	CONTRE
1.	Recevoir et examiner le rapport des administrateurs, des commissaires aux comptes et les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2018.			
2.	Passer en revue les affaires de la Société.			
3.	Approuver le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes de la Société.			
4.	Autoriser les administrateurs à fixer les rémunérations des commissaires aux comptes de la Société.			
5.	Ratifier tous les dividendes pour l'exercice clos le 30 juin 2018 tels que divulgués dans les comptes de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2018.			

Veuillez
signer et
dater ici



Si vous souhaitez utiliser ce formulaire pour voter en faveur de toute Résolution, veuillez mettre un « X » dans la case sous l'intitulé « Pour ». Si vous souhaitez utiliser ce formulaire pour vous abstenir de voter pour ou contre une Résolution, veuillez mettre un « X » dans la case sous l'intitulé « Abstention ». Si vous souhaitez utiliser ce formulaire pour voter contre une Résolution, veuillez mettre un « X » dans la case sous l'intitulé « Contre ». À défaut, le mandataire votera pour ce qu'il/elle pense être juste ou s'abstiendra.

Veillez retourner à : BNY Mellon
Wexford Business Park,
Rochestown,
Drinagh
Wexford,
Irlande
À l'attention de : Colette Murphy

REMARQUES :

1. Afin d'être valable, la procuration doit être envoyée par courrier de manière à nous parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard à 11 h 00 (heure d'Irlande) le 19 décembre 2018 ou y être déposée avant cette date.
2. Dans le cas d'une société actionnaire, ce formulaire de procuration peut être sous son sceau ou sous la signature d'un dirigeant ou d'un avocat autorisé à cet effet.
3. Pour les actionnaires globaux/désignés, qui ne sont pas autorisés à voter sans se référer aux investisseurs sous-jacents, veuillez indiquer la manière dont vous voulez que votre mandataire/représentant vote, en insérant le nombre total de votes des investisseurs sous-jacents « POUR » et/ou « CONTRE » dans la case correspondante.
4. Si vous souhaitez désigner un mandataire autre que le Président de l'assemblée, veuillez insérer ses nom et adresse et barrer « le Président de l'assemblée ».
5. Si cette procuration est signée et retournée sans aucune indication sur la manière de voter pour le mandataire, il fera preuve de discrétion quant à la manière dont il vote ou s'abstient de voter.
6. Dans le cas des codétenteurs, le vote de l'aîné qui présente un vote, que ce soit en personne ou par procuration, sera accepté à l'exclusion des votes des autres codétenteurs et, à cette fin, l'ancienneté sera déterminée par l'ordre dans lequel les noms figurent dans le registre des membres en ce qui concerne la codétention.
7. Toute modification apportée à ce formulaire de procuration doit être paraphée.
8. Voici l'adresse à laquelle doit être retournée cette procuration :

BNY Mellon
Wexford Business Park,
Rochestown,
Drinagh
Wexford,
Irlande
À l'attention de : Colette Murphy

9. Ce formulaire de procuration peut être renvoyé par courrier électronique à l'adresse legg.mason@bnymellon.com ou l'original peut être transmis par courrier postal à l'adresse indiquée au point 8 ci-dessus.